

# RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire est prévue à l'école maternelle des « Magnolias » et à l'école élémentaire « J. Calderoni », **le lundi 4 septembre 2023.**

## La cantine fonctionnera

A l'école maternelle :

- **Le lundi 4 septembre 2023** pour *les Bleus et les Jaunes*
- **Le mardi 5 septembre 2023** pour *les Roses.*

A l'école élémentaire :

- **Le lundi 4 septembre 2023**

L'accueil périscolaire débutera pour tous les élèves **le mardi 5 septembre 2023.**

L'étude surveillée débutera **le lundi 11 septembre 2023.**

**La navette scolaire :** l'abonnement se fera auprès de SCOLABUS : [transport-scolaire@nicedazur.org](mailto:transport-scolaire@nicedazur.org)  
(tel : 04 89 98 16 42)

## ✚ Pour les 1ères inscriptions scolaires auprès des Directrices :

En maternelle : Madame Grand Claude, Directrice tiendra une permanence **les lundis 3 avril, 24 avril, 15 mai, et 22 mai 2023.**

En élémentaire : prendre rendez-vous auprès de Madame Gastaud, Directrice par téléphone 04.93.76.33.73.

## ✚ Pour les 1ères inscriptions sur la commune et aux activités périscolaires (cantine/garderie/étude) auprès du Service des Affaires Scolaires :

A l'école maternelle les Magnolias : lors des permanences **les lundis 3 avril, 24 avril, 15 mai, et 22 mai**

A l'école Elémentaire J. Calderoni : sur rendez-vous uniquement.

## ✚ Pour les renouvellements d'inscriptions aux activités périscolaires (cantine/garderie/étude) :

il se fera en ligne sur « [portailfamille.villefranche-sur-mer.fr](http://portailfamille.villefranche-sur-mer.fr) » ou uniquement en cas de difficulté, sur RV dans ce service.

**La garderie fonctionnera selon un forfait mensuel. Toute inscription cochée sera facturée.**



Ne pas oublier de créer votre compte sur le portail famille avant d'inscrire votre enfant.



Toute absence au restaurant scolaire et/ou à la garderie devra être signalée par téléphone (04.93.76.33.73) et par mail.

Ne seront déduites que les absences au restaurant scolaire pour maladie à partir de 3 jours consécutifs avec présentation d'un certificat médical.

Maternelle : [rizlaine.elouzzan@villefranche-sur-mer.fr](mailto:rizlaine.elouzzan@villefranche-sur-mer.fr) / [laurence.toumi@villefranche-sur-mer.fr](mailto:laurence.toumi@villefranche-sur-mer.fr)

Elémentaire : [PeriEducatif@villefranche-sur-mer.fr](mailto:PeriEducatif@villefranche-sur-mer.fr)

L'inscription de votre enfant ne sera validée et effective pour la rentrée que si vous êtes à jour de vos factures (cantine, garderie, étude) **au 20 juillet 2023.**

Un seul et même rendez-vous pour les fratries.

